

62, Rue de Conches 27022 EVREUX CEDEX

Pour plus d'informations [www.platines.sante.gouv.fr](http://www.platines.sante.gouv.fr)  
[www.hopital.fr](http://www.hopital.fr)

**Statut :** Public**Type d'établissement :** Centre Hospitalier Spécialisé

		Lits d'hospitalisation	Places en ambulatoire
Nombre de lits et places	Médecine, chirurgie, Obstétrique		
	Psychiatrie	276	102
	Soins de suite et de réadaptation		
	Soins longue durée		

**Nombre de sites** 24, le plus éloigné étant à 42 km

**Activités** Monoactivité Psychiatrie ; Hospitalisations sous contraintes, hospitalisation des détenus, participation au service d'urgence du Centre hospitalier intercommunal Evreux Seine, addictologie (Centres Spécialisés de Soins aux Toxicomanes)

**Secteurs faisant l'objet d'une reconnaissance externe de la qualité**

<b>THEMES D'EVALUATION</b>	<i>Note sur 10 obtenue par l'établissement</i>	<i>Moyenne nationale</i>
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR_____	5,45	7,79
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE_____	9,24	8,55
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION_____	5,34	8,08
HYGIENE / STERILISATION_____	8,37	8,39
RESPECT DES DROITS DU PATIENT_____	5,77	8,09
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS_____	7,48	8,19
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE_____	6,95	7,96
PREVENTION DES RISQUES_____	7,48	7,97
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES_	6,89	7,69
MANAGEMENT_____	7,17	8,08



	Axes d'amélioration			
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR				●
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE	●			
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION				●
HYGIENE / STERILISATION	●			
RESPECT DES DROITS DU PATIENT		● ●		● ● ● ●
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS		●		● ● ● ●
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE		●		
PREVENTION DES RISQUES				●
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES				● ● ●
MANAGEMENT				● ●

**Légende :**

**Un point correspond à un axe d'amélioration.  
La couleur indique le niveau d'importance**

- L'établissement fonctionne très bien sur ce critère
- L'établissement est invité à s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit impérativement s'améliorer sur ce critère

	Axes d'amélioration	
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	●	26a Psychiatrie, La prise en charge de la douleur est assurée. 26b Psychiatrie, Le patient est impliqué et participe à la prise en charge de sa douleur, sa satisfaction est évaluée périodiquement
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE	●	
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	●	9a Une organisation est en place pour assurer la qualité et l'hygiène en restauration 9b Une organisation est en place pour assurer la qualité et l'hygiène en blanchisserie et dans le circuit de traitement du linge
HYGIENE / STERILISATION	●	
RESPECT DES DROITS DU PATIENT	● ● ● ● ●	19d Psychiatrie, Le patient est informé de la survenue d'un événement indésirable grave lors de sa prise en charge. 24d Psychiatrie, La restriction de liberté de circulation du patient fait l'objet d'une information au patient et à son entourage, d'une prescription médicale écrite et d'une réévaluation périodique. 2b Une réflexion éthique autour de la prise en charge du patient est conduite 19c Psychiatrie, Le patient désigne les personnes qu'il souhaite voir informer. 21b Psychiatrie, Le respect de la dignité et de l'intimité du patient est préservé tout au long de sa prise en charge. 43b Les délais d'attente sont analysés et des actions d'amélioration sont entreprises

CONTINUITÉ ET ORGANISATION DES SOINS

- 28b Psychiatrie, L'information contenue dans le dossier du patient est actualisée tout au long de sa prise en charge et également après sa sortie.
- 10d Le déploiement de la démarche et des actions qualité dans les secteurs d'activité est organisé
- 24b Psychiatrie, Le projet thérapeutique prend en compte l'ensemble des besoins du patient et organise la coordination entre les professionnels des différents secteurs d'activité.
- 29c Psychiatrie, La transmission des résultats répond aux besoins des utilisateurs en termes de qualité et de délais
- 30b Psychiatrie, Les règles relatives à la réalisation des examens sont établies.
- 30c Psychiatrie, La transmission des résultats répond aux besoins des utilisateurs en termes de qualité et de délais.

PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE

- 31a Psychiatrie, Les conditions de prescription des médicaments sont maîtrisées.
- 31c Psychiatrie, Les conditions d'administration du médicament au patient garantissent la conformité à la prescription et la traçabilité de l'acte.

PRÉVENTION DES RISQUES

- 44d L'efficacité du programme d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques est régulièrement évaluée

ÉVALUATION DES PRATIQUES MÉDICALES ET SOIGNANTES

- 40a La pertinence des pratiques professionnelles est évaluée
- 41a Les professionnels identifient a priori les actes, processus, pratiques à risque et/ou a posteriori les événements indésirables. Ils mettent en oeuvre les actions de prévention et d'amélioration correspondant à ces situations à risque et à ces événements indésirables.
- 42a La prise en charge des pathologies et des problèmes de santé principaux fait l'objet d'une évaluation

MANAGEMENT

- 43c La satisfaction des correspondants externes est évaluée et prise en compte
- 44a Une évaluation de la politique des ressources humaines est mise en oeuvre
- 44b Une évaluation des prestations logistiques est réalisée auprès des secteurs d'activité utilisateurs
- 44c Une évaluation du système d'information est mise en oeuvre